

Réf: Dossier 250110

Avis de constitution

SOCIETE « EMPREINTE VISION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN
DU COMMISSARIAT DU 40E ARRONDISSTMENT, Lot 2395,
Ilot 209

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMPREINTE VISION »

Objet : GESTION IMMOBILIERE, LOCATION VENTE ET ACHAT DE LIVAISONS, ACHAT ET VENTE DE TERRAINS, SYNDIC DE COPROPRIETE, EVALUATION IMMOBILIERE, CONSEIL EN IMOBILER.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN
DU COMMISSARIAT DU 40E ARRONDISSTMENT, Lot 2395,
Ilot 209

Dirigeant(s) M KOUADIO N'GORAN FRANCK REGIS

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05435 du 15/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67022/GTCA/RC/2023 du 15/09/2023

